

Evolution du secteur laitier dans les Alpes du Nord et spécificité des exploitations de cette zone par rapport aux autres massifs montagneux

V. CHATELLIER (1), F. DELATTRE (2)

(1) INRA - UMR EDRA, rue de la Géraudière, BP 71627, 44316 Nantes Cedex 03 - vchatel@nantes.inra.fr

(2) GIS-SUACI Alpes du Nord, 11 rue Métropole, 73000 Chambéry - fdelattre@suacigis.com

RESUME - Dans les zones de montagne, notamment dans les Alpes du Nord, les exploitations laitières contribuent fortement à l'occupation du territoire et jouent un rôle économique déterminant. De taille plus modeste que les unités de plaine et souvent économiquement moins rentables, les exploitations laitières de montagne ont bénéficié des options de politique publique prises en France en matière de gestion des quotas laitiers. Dans un contexte où l'on s'interroge sur le devenir de l'OCM lait, une analyse de la situation structurelle, économique et financière des exploitations laitières françaises est proposée à partir des données du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) de l'exercice 2000. Elle permet de comparer les exploitations laitières de trois grandes zones (montagne, zone défavorisée simple et plaine), puis de quatre massifs montagneux (Alpes du Nord, Jura, Massif Central et Vosges). En se centrant sur les Alpes du Nord, une analyse de la dynamique de la filière laitière sur trente ans est ensuite conduite. Elle permet de mieux saisir certaines spécificités propres à cette zone telles que : une stabilisation voire une augmentation des livraisons de lait depuis 1985 sous l'effet des redistributions de références de droits à produire ; une baisse moins rapide du cheptel de vaches laitières et des unités professionnelles depuis 1988 ; un fort développement de la filière fromagère sous signes de qualité ; un prix du lait payé au producteur largement supérieur à la moyenne nationale.

Evolution of the milk sector in the Northern Alps : comparisons between the farms of this region and the others located in French mountains

V. CHATELLIER (1), F. DELATTRE (2)

(1) INRA - UMR EDRA, rue de la Géraudière, BP 71627, 44316 Nantes Cedex 03 - vchatel@nantes.inra.fr

ABSTRACT - In mountain areas, specially in the Northern Alps, dairy farms strongly contribute to territory occupation and economic potential. Characterised by a smaller size than plain unites and often less profitable, mountain dairy farms have profited by political options taken by France for the milk quotas management. In a context of uncertainty about milk CMO future, a comparative analysis (structural, economic and financial) of the French dairy farms is proposed of the Farm Accountancy Data Network (FADN - 2000). It permits to compare dairy farms from three big areas (mountain, simple less favoured areas and plain), then from four mountainous massifs (the Northern Alps, the Jura, the Massif Central and the Vosges). By focusing on the Northern Alps, an analysis of milk sector dynamics on thirty years is then realised. It permits to understand better some particularities of this area such as : stabilisation and even increase of milk deliveries from 1985 thanks to milk quotas redistribution ; a less fast decrease of milk cows and professional farms from 1988 ; a strong development of milk productions under official quality distinction ; a far better milk price paid to the farmer than the national average.

INTRODUCTION

Dans la plupart des zones de montagne, les exploitations laitières jouent un rôle important sur le plan territorial (mise en valeur de terres parfois peu productives, ouverture des paysages...), social (création d'emplois liés à l'activité de production et de transformation du lait) et économique (Bazin, 1990). Avec 15 productions fromagères AOC sur un total de 22 en France, le secteur laitier des zones de montagne est fortement engagé dans la production sous signe officiel de qualité (ONILAIT, 2001). Ce développement de la transformation fromagère et la gestion française des droits à produire (redistribution gratuite de références laitières aux producteurs jugés prioritaires) ont permis de maintenir, au cours des deux dernières décennies, le niveau de collecte dans les zones de montagne. Face aux incertitudes croissantes qui pèsent sur l'avenir de l'Organisation Commune de Marché (OCM) du lait, il est proposé de rendre compte, en mobilisant les données du Réseau d'Information Comptable Agricole de l'exercice 2000, de la situation (structurelle, économique et financière) actuelle comparée des exploitations laitières françaises de différentes zones : montagne avec une déclinaison pour quatre massifs (Alpes du nord, Jura, Massif-Central et Jura) - voir encadré 1 -, zone défavorisée simple et plaine. En valorisant les statistiques du Recensement de l'agriculture, de l'enquête annuelle laitière et des syndicats de produits, il est proposé, dans une seconde partie, d'apporter quelques éléments d'analyse aux principales dynamiques observées dans les Alpes du Nord.

1. LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES DANS LES MASSIFS MONTAGNEUX

Parmi les 384 900 exploitations agricoles professionnelles françaises, 116 900 sont dites " laitières " au sens où elles détiennent plus de 5 vaches laitières. En montagne, le poids

des unités laitières est plus important qu'en moyenne nationale (35% contre 30%), cette contribution atteignant même 60% dans les Alpes du Nord et le Jura. Les zones de montagne regroupent 23% des exploitations laitières et 17% de la référence nationale (soit près de quatre milliards de litres).

Les exploitations laitières de montagne disposent, en moyenne, d'un quota laitier de 150 800 kg, soit 30% de moins qu'en plaine et en zone défavorisée, pour une surface de 61 hectares (tableau 1). La part de maïs fourrage dans la surface fourragère et le niveau d'intensification sont très faibles comparativement aux autres zones. Les surfaces peu productives (non incluses dans la superficie fourragère) et les surfaces collectives (non incluses dans la superficie agricole des exploitations) sont présentes dans tous les massifs montagneux et particulièrement dans les Alpes du Nord où 20% des vaches laitières sont " inalpées ". La surface en céréales et en oléoprotéagineux est naturellement très peu développée. Avec un quota laitier moyen de 144 700 kg et 59 hectares, les 17 510 exploitations laitières de montagne du Massif-Central ont une dimension économique inférieure à celle des trois autres massifs. Plus spécialisées que les exploitations laitières de plaine, les unités de montagne ont, en moyenne, une meilleure efficacité productive (leur ratio " valeur ajoutée brute / production agricole " est de 37% contre 32% en plaine). Malgré un endettement plus modeste, elles ne parviennent pas à dégager, en moyenne, un résultat net par emploi familial équivalent à celui des autres zones (10 700 euros, soit 25 à 30% de moins qu'en plaine). Cette situation masque cependant d'importantes disparités au sein de la zone montagne : les exploitations laitières des Alpes du Nord, mais aussi celles du Jura, se distinguent par une plus forte efficacité productive et par un résultat net par emploi familial proche de celui des exploitations laitières de plaine (10% d'écart). Cela s'explique surtout par l'obtention, sur la majeure partie du territoire, d'un prix du lait payé au producteur plus élevé (+25% par rapport à la moyenne nationale

Tableau 1
Caractéristiques moyennes des exploitations laitières françaises selon les zones et les massifs en 2000

	Montagne					Zone défavorisée simple	Plaine	Total France
	Alpes du nord	Jura	Massif-Central	Vosges	Total			
Nombre d'exploitations	3 160	3 370	17 510	710	27 200	16 900	72 800	116 900
Unités de travail agricole	1,86	1,51	1,70	1,66	1,69	1,87	1,78	1,77
Quota laitier (kg/exploitation)	167 600	189 100	144 700	178 500	150 800	216 900	222 700	205 100
UGB herbivores	57	68	59	67	59	82	76	73
Vaches laitières	35	37	30	35	31	39	38	36
UGB herbivores / ha de SFP	1,09	0,98	1,21	0,98	1,16	1,36	1,77	1,55
Superficie agricole utile (ha)	62	78	59	77	61	99	72	73
SCOP (ha)	8	8	7	8	7	38	27	24
Maïs fourrage / SFP (%)	5%	2%	6%	6%	6%	19%	30%	22%
Production agricole (euros)	88 400	92 500	70 800	77 600	75 300	122 700	131 400	117 100
- dont % production laitière	79%	77%	65%	70%	68%	58%	56%	58%
Prix du lait (estimation) euros/tonne	433	350	326	328	344	320	326	328
Valeur ajoutée / Production (%)	44%	41%	35%	37%	37%	30%	32%	33%
Excédent brut d'exploitation (euros)	49 600	48 500	36 100	43 400	39 100	57 100	57 100	52 900
Résultat net / UTAF (euros)	13 000	13 600	10 000	10 900	10 700	13 500	14 300	13 400
Annuités / EBE (%)	22%	27%	24%	29%	25%	33%	38%	35%
Aides directes totales (euros)	10 900	11 400	12 600	15 000	12 200	22 300	17 600	17 000
Aides au marché / Aides directes (%)	33%	32%	41%	35%	39%	90%	90%	81%
ICHN / Aides directes (%)	44%	38%	39%	31%	40%	2%	0%	7%
MAE / Aides directes (%)	16%	24%	15%	27%	16%	4%	1%	4%
Aides directes / Résultat courant (%)	38%	42%	61%	60%	55%	73%	56%	58%

Sources : RICA France 2000

Encadré 1 - Détermination des massifs montagneux à partir du RICA

L'unité géographique de base du RICA mise à la disposition des utilisateurs étant la région administrative, la détermination des massifs montagneux a fait l'objet d'une contribution particulière du bureau RICA du SCEES, afin d'établir un regroupement des exploitations basé sur une codification départementale. Les exploitations localisées en montagne (zone qui regroupe ici la montagne, la haute montagne et le piémont) sont regroupées de la manière suivante : les Alpes du Nord (regroupement des départements de Haute-Savoie, Savoie et Isère) ; le Jura (Ain, Doubs et Jura) ; le Massif Central (Auvergne et Limousin + départements : Gard, Hérault, Lozère, Aveyron, Lot, Tarn, Ardèche, Rhône et Loire) ; les Vosges (Alsace et Lorraine + départements : Haute Saône et Territoire de Belfort).

dans les Alpes du Nord). Les exploitations laitières de montagne perçoivent, avant la mise en œuvre des mesures de l'Agenda 2000, un montant moyen d'aides directes de 12 200 euros, dont 40% proviennent des Indemnités Compensatoires de Handicaps Naturels (ICHN) et 16% des mesures agri-environnementales (MAE). Avec une plus forte spécialisation laitière et un prix du lait élevé, les exploitations laitières des Alpes du Nord perçoivent, en moyenne, un montant d'aides directes plus faible que dans les trois autres massifs (10 900 euros soit 38% du résultat courant contre 15 000 euros soit 60% dans les Vosges).

2. UNE DYNAMIQUE POSITIVE POUR LE SECTEUR LAITIER NORD ALPIN

Le secteur laitier des Alpes du Nord a bénéficié de la politique nationale poursuivie en matière de gestion des droits à produire, mais également d'un dynamisme interne basé sur les filières fromagères sous signe de qualité.

2.1. UN MAINTIEN DES LIVRAISONS DE LAIT DEPUIS L'INSTAURATION DES QUOTAS

Depuis 1970, les livraisons de lait aux laiteries ont augmenté de 26% au niveau national, alors qu'elles sont restées stables

dans les Alpes du Nord (tableau 2). L'instauration du régime de contingentement a cependant créé une rupture importante ayant mécaniquement entraîné une diminution de 9% des livraisons nationales depuis 1985. Grâce à un mode de répartition favorable aux zones de montagne, les livraisons laitières se sont par contre maintenues dans les Alpes du Nord (Chatellier *et al*, 2002), comme dans la plupart des autres massifs montagneux.

2.2. DES FILIERES FROMAGERES DYNAMIQUES ET UNE STABILISATION DU PRIX DU LAIT...

Au-delà des choix de politique publique favorables aux zones de montagne, la stabilisation voire l'augmentation des livraisons de lait dans les deux départements savoyards doit être mise en relation avec le succès des productions fromagères locales sous signe de qualité. La plupart des fromages savoyards (reblochon, beaufort, abondance..) ont connu une forte hausse de leur volume de production depuis 1985 (tableau 3). Cela tient principalement à : une démarche rigoureuse en matière de gestion des cahiers des charges (sélection des races, des modes de production...) ; une maîtrise de la filière par les producteurs en lien avec les petites unités de transformation implantées localement ; une image positive de

Tableau 2
Evolution des livraisons, du nombre de livreurs et des livraisons moyennes par exploitation entre 1970 et 2000

	1970	1980	1985	1990	1995	2000
Evolution des livraisons de lait aux laiteries (en milliers de tonnes)						
France	18 510	24 902	25 597	24 198	23 482	23 300
Alpes du Nord	535	574	544	532	553	540
- Haute-Savoie	222	238	234	233	240	233
- Savoie	97	97	98	103	113	117
- Isère	216	239	213	196	200	190
Evolution du nombre de livreurs de lait						
France	794 700	465 300	309 400	208 500	146 500	120 400
Alpes du Nord	28 200	16 700	11 400	7 400	5 100	3 900
- Haute-Savoie	7 500	4 700	3 450	2 400	1 900	1 500
- Savoie	6 700	3 750	2 800	1 750	1 400	1 100
- Isère	14 000	8 300	5 100	3 250	1 850	1 400
Evolution des livraisons moyennes de lait par exploitation (en litres)						
France	22 500	51 800	79 700	112 400	155 100	187 900
Alpes du Nord	18 300	33 300	45 800	69 700	104 300	134 500
- Haute-Savoie	28 600	49 300	65 600	94 200	124 800	147 900
- Savoie	14 100	25 100	33 600	57 000	76 800	99 500
- Isère	14 900	27 900	39 200	58 500	104 900	135 200

Sources : Agreste - Enquête Annuelle Laitière

Tableau 3
Evolution de la production fromagère dans les Alpes du Nord entre 1985 et 2000 (en tonnes)

	1985	1990	1995	2000
Reblochon (AOC)	8 100	10 700	15 000	17 100
Beaufort (AOC)	1 870	2 800	3 600	4 100
Abondance (AOC)	200	200	660	1 000
Tomme de Savoie (IGP)	-	-	5 600	6 400
Emmental de Savoie (IGP)	13 600	9 600	6 100	3 300
St Marcellin	4 600	4 600	4 900	4 800

Source : Syndicats de produits

Tableau 4
Evolution du prix du lait entre 1985 et 2000 (euros constants pour 1 000 litres de lait)

	1985	1990	1995	2000	1985/2000
Zone AOC Haute Savoie	440	436	437	455	3%
Zone IGP Haute Savoie	435	395	375	389	-11%
Moyenne France	371	350	323	317	-15%
Ecart de prix IGP / AOC	-1%	-9%	-14%	-15%	
Ecart de prix France / AOC	-16%	-20%	-26%	-30%	

Source : CNIEL, CER 74 - Services études

la montagne (en particulier des Alpes) auprès de consommateurs (et de touristes), attachés à la notion de terroir. La concertation active organisée au sein de la filière laitière savoyarde a par ailleurs permis, sur longue période, un certain partage de la valeur ajoutée générée entre les principaux acteurs qui s'est traduit par une stabilisation, en valeur constante, du prix du lait payé aux producteurs (tableau 4), dans une période où celui-ci perdait 15% de sa valeur au niveau national (CER 74, 2002).

2.3. ...MAIS UNE FORTE RESTRUCTURATION DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES

Ces évolutions ont cependant été accompagnées, comme dans toutes les régions françaises, d'une forte restructuration se manifestant, pour l'essentiel, par une diminution drastique du nombre de producteurs et une augmentation de la référence laitière moyenne par exploitation (tableau 2). La diminution du nombre de livreurs de lait, observée sur 30 ans, est ainsi sensi-

Tableau 5
Evolution du nombre d'exploitations laitières et du cheptel bovin entre 1988 et 2000

	Haute-Savoie (zones de montagne)		Savoie (zones de montagne)		Isère (zones de montagne)		Alpes du Nord (zones de montagne)		France Totale	
	2000	2000 / 1988	2000	2000 / 1988	2000	2000 / 1988	2000	2000 / 1988	2000	2000 / 1988
Exploitations laitières										
Exploitations avec vaches laitières	1 780	-44%	1 220	-52%	780	-59%	3 790	-50%	128 000	-52%
Exploitations de l'OTEX 41 Bovins lait	1 680	-41%	1 100	-44%	560	-42%	3 340	-42%	75 000	-50%
- dont professionnelles	1 480	-18%	870	+2%	500	-21%	2 850	-14%	70 400	-43%
- dont non professionnelles	200	-81%	230	-79%	60	-83%	490	-80%	4 600	-83%
Cheptel total de bovins (milliers de têtes – toutes OTEX)										
Vaches laitières	51,5	-12%	29,0	-3%	18,6	-25%	99,1	-13%	4 193	-27%
Vaches nourrices	4,2	+20%	5,9	+31%	12,1	+96%	22,2	+56%	4 314	+24%
Bovins totaux	103,8	-8%	67,9	-2%	71,7	-2%	243,4	-5%	20 258	-5%

Source : Recensement de l'agriculture - SRSA Rhône Alpes

blement équivalente dans les Alpes du Nord et en France (effectif divisé par 6). Pour autant, les résultats du dernier Recensement de l'agriculture révèlent que les exploitations laitières professionnelles spécialisées (OTEX 41) se sont mieux maintenues dans les zones de montagne des Alpes du Nord (-14% entre 1988 et 2000) que dans la plupart des autres bassins de production (-43% en moyenne nationale) (tableau 5). Cette situation traduit un double mouvement : une spécialisation laitière croissante des unités de production et une disparition rapide des unités non professionnelles (-80%), lesquelles ne représentent plus que 15% des exploitations laitières contre 43% en 1988. Le cheptel laitier a proportionnellement moins baissé qu'en moyenne nationale (-13% contre -27%).

CONCLUSION

Les exploitations laitières professionnelles nord-alpines bénéficient actuellement, malgré une dimension économique moyenne encore assez modeste, de résultats économiques plutôt satisfaisants. Cette situation résulte de la conjonction de plusieurs facteurs : une politique nationale administrée des droits à produire permettant la redistribution de références laitières disponibles à certains producteurs considérés comme prioritaires (dont ceux de montagne) ; le fort dynamisme et la concertation au sein des filières fromagères locales sous signes de qualité conduisant à une répartition interne de la valeur ajoutée (prix du lait élevé) ; une gestion locale efficace des références laitières s'appuyant sur un réseau de petites entreprises de collecte.

Dans l'hypothèse, non souhaitée localement par la majorité des organisations professionnelles agricoles, d'une libéralisation accrue du marché des produits laitiers (baisses de prix partiellement compensées, suppression des quotas laitiers), les exploitations laitières les plus performantes des Alpes du Nord ne seraient cependant pas nécessairement plus affectées sur le

plan économique que certaines grandes unités de l'Ouest de la France, plus endettées (Chatellier, 2002). En outre, elles pourraient être favorisées par une orientation moins marquée vers les marchés de produits industriels (cette remarque posant la question délicate à traiter de l'intensité du report du prix d'intervention sur le prix payé au producteur).

Après deux décennies de relative stabilité, l'OCM lait et des produits laitiers connaîtra, entre 2005 et 2008 (suite aux décisions de l'Agenda 2000), une réforme importante de ses instruments de soutien (baisse de 15% du prix d'intervention du beurre et de la poudre de lait écrémé, mise en œuvre de paiements compensatoires calés sur la référence laitière, augmentation du quota laitier). A plus long terme et dans la continuité des récentes propositions de la Commission européenne faites lors de l'examen à mi-parcours de la PAC (juillet 2002), de nombreuses incertitudes subsistent. Les exploitations laitières de montagne pourraient, en effet, être concernées par quatre grandes mesures aux effets soit positifs, soit négatifs selon les modalités précises d'application : une évolution de la politique de contingentement ; un renforcement des crédits du développement rural via l'instauration d'une modulation dynamique obligatoire des paiements directs ; un découplage accentué des soutiens ; un renforcement de la conditionnalité environnementale.

Bazin G., 1990. Cahiers et d'Economie et de Sociologie Rurales, 14, 5-32.

CER de Haute-Savoie, services études, 2002. L'année laitière 2001 en Haute-Savoie, 14 p.

Chatellier V., 2002. INRA Prod. Anim. 15 (1), 17-30.

Chatellier V., Delattre F., Grosrey L., 2002. Le secteur laitier des Alpes du Nord : implications de deux décennies de contingentement et situation des exploitations face à une éventuelle baisse des prix. GIS Alpes du Nord, 52 p.

ONILAIT, 2001. Eléments de réflexion sur l'avenir de la production laitière française. Cahiers de l'ONILAIT n°22, 157 p.